

# Plan d'évaluation quinquennal de 2019-2020 à 2023-2024

**Juin 2019**

Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et  
de l'examen



# TABLE DES MATIÈRES

<b>ACRONYMES .....</b>	<b>II</b>
<b>NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL .....</b>	<b>III</b>
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2. CONTEXTE DE LA PLANIFICATION.....</b>	<b>1</b>
2.1 Rôles et responsabilités .....	2
2.2 Objectif du plan d'évaluation .....	2
2.3 Cadre stratégique et orientation .....	3
2.4 Méthodologie de planification des évaluations .....	3
<b>3. CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PLANIFICATION DES ÉVALUATIONS .....</b>	<b>4</b>
3.1 Responsabilités essentielles ministérielles .....	4
3.2 Structures des programmes .....	5
3.3 Exemption de l'application de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques ..	5
3.4 Dépenses prévues et paiements de transfert.....	6
<b>4. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION.....</b>	<b>6</b>
4.1 État d'avancement de l'évaluation en 2018-2019 .....	6
4.2 Mise en œuvre du plan .....	7
4.3 Couverture prévue de l'évaluation.....	7
4.4 Autres activités de la DGEMRE.....	8
4.5 Défis.....	10
<b>5. ÉCHÉANCIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS.....</b>	<b>12</b>
<b>APPENDICE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2019-2020 .....</b>	<b>14</b>

# ACRONYMES

AANC	Affaires autochtones et du Nord Canada
CMRE	Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation
CT	Conseil du Trésor
DGEMRE	Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen
DGSPNI	Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits
DGSVA	Direction générale des services de vérification et d'assurance
PPEDS	Programmes et partenariats en matière d'éducation et de développement social
PSP	Politiques stratégiques et partenariats
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
RSEF	Réforme des services à l'enfance et à la famille
SAC	Services aux Autochtones Canada
S et C	Subventions et contributions
SVE	Secteur de la vérification et de l'évaluation

## **NOTE DE CONFIRMATION DE L' ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL**

J'approuve le plan d'évaluation de Services aux Autochtones Canada pour les exercices 2019-2020 à 2023-2024, que je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor, conformément à la Politique sur les résultats.

Je confirme que les exigences suivantes concernant la portée de l'évaluation sont respectées et sont prises en considération dans le présent plan quinquennal :

- prévoir l'évaluation de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année;
- répondre aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations; et
- appuyer les exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens d'alignement des ressources.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour chaque année et à ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soit informé de sa mise en œuvre, au besoin.

---

Jean-François Tremblay  
Sous-ministre  
Services aux Autochtones Canada

# 1. INTRODUCTION

Le présent document présente le plan d'évaluation quinquennal ministériel de Services aux Autochtones Canada (SAC), qui couvre les exercices 2019-2020 à 2023-2024. Dans l'ensemble du gouvernement du Canada, la planification de l'évaluation est un processus qui tient compte de l'univers d'évaluation d'un ministère, tel qu'il est défini dans le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes, en équilibrant les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les engagements envers le Conseil du Trésor et les besoins des principaux intervenants et ministères en matière de renseignements fiables et actuels.

L'élaboration du présent plan respecte la politique du Conseil du Trésor (CT) sur les résultats (2016) en vertu de laquelle la fonction d'évaluation fédérale est appelée à fournir des éléments de preuve qui aident le gouvernement du Canada à démontrer que les dépenses qu'il fait contribuent à des résultats auxquels tiennent les Canadiens, plutôt qu'à simplement justifier des programmes dont l'efficacité n'est pas toujours claire. Le gouvernement actuel s'est engagé envers cette modernisation dans sa plateforme, dans ses lettres de mandat, dans le discours du Trône et dans des déclarations publiques. Les évaluateurs de la Direction générale de l'évaluation, de la mesure du rendement et de l'examen (DGEMRE) délimitent et planifient les nouveaux projets conformément à la Politique pour s'assurer que la DGEMRE peut contribuer pleinement au règlement des questions liées à l'obtention de résultats pour les Canadiens.

La mise en œuvre et le suivi du plan relèvent du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE) de la DGEMRE, qui appuie SAC et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC).

## 2. CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

En août 2017, le premier ministre a annoncé la dissolution d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC) et la création de deux nouveaux ministères, soit RCAANC et SAC, afin de mieux répondre aux besoins des personnes qu'ils desservent, d'accélérer l'autodétermination, de combler les écarts socioéconomiques, et de faire progresser la réconciliation. La transformation a été un processus continu qui a touché le processus de planification à mesure que les structures finales des deux ministères se développent.

SAC, un organisme de services, a été créé pour assurer une approche uniforme et fondée sur les distinctions dans la prestation des services aux Autochtones. Les activités du Ministère sont centrées sur l'amélioration de l'accès des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis à des services de haute qualité, le soutien des peuples autochtones et leur habilitation à contrôler la prestation de ces services et l'amélioration des conditions socioéconomiques et de la qualité de vie des collectivités. De plus, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits (DGSPNI) a été transférée de Santé Canada à SAC en 2017, car les programmes de santé complètent les responsabilités du Ministère en matière d'aide au revenu, d'éducation et d'infrastructure.

## **2.1 Rôles et responsabilités**

Dans l'ensemble du gouvernement du Canada, l'évaluation est comprise comme la collecte et l'analyse systématiques et neutres d'éléments probants pour évaluer le bien-fondé, l'importance ou la valeur. Elle permet de juger de la pertinence, du rendement et de l'efficacité avec lesquels les ressources sont utilisées. Elle aide à envisager d'autres façons possibles d'atteindre les mêmes résultats d'une manière plus efficace et plus efficiente. L'information que fournit l'évaluation sert à appuyer la prise de décisions et à apporter des améliorations.

La fonction d'évaluation a pour objectif de veiller à ce que SAC dispose d'une base de connaissances complète, pertinente et fiable pour soutenir l'amélioration de ses politiques et programmes, les exercices de gestion des dépenses, la prise de décisions par la haute direction et par le Cabinet ainsi que les rapports présentés au public. Les évaluations jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décisions, l'amélioration, l'innovation et la reddition de compte de tout le gouvernement. Elles fournissent de l'information transparente, claire et utile sur les résultats atteints par les ministères et les ressources investies pour y parvenir, en vue de gérer et d'améliorer les programmes, les politiques et les services et permettre d'allouer les ressources en fonction du rendement en vue d'optimiser les résultats.

## **2.2 Objectif du plan d'évaluation**

L'objectif premier du plan d'évaluation est d'aider l'administrateur général à veiller à ce qu'une information crédible et neutre soit disponible en temps opportun au sujet de la pertinence continue et du rendement des dépenses directes de programme et des programmes de subventions et contributions en cours, pour appuyer une prise de décisions éclairée. En outre, le plan :

- donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin de s'assurer que les besoins en matière d'information du ministère et d'autres utilisateurs d'évaluations (p. ex. les autres ministères) sont satisfaits;
- aide à faire en sorte que des évaluations appuyant le remaniement de programmes soient planifiées et menées à terme avant le renouvellement des programmes;
- permet aux unités ministérielles chargées d'élaborer le plan ministériel et le rapport ministériel sur les résultats, de même qu'à d'autres groupes participant aux activités de planification stratégique et de rapport, de déterminer à quel moment les évaluations seront disponibles pour guider leur travail;
- entreprend des communications régulières et un climat de concertation sur les besoins et les priorités d'évaluation partout au Ministère; et
- fournit aux organismes centraux un préavis de la date à laquelle les évaluations seront disponibles pour appuyer leurs travaux (p. ex. à l'appui des mémoires au Cabinet ou de présentations au Conseil du Trésor).

En outre, le plan est un outil important pour le chef de l'évaluation du ministère et de la DGEMRE pour gérer le déroulement des projets et la planification des activités de ses ressources humaines. SAC a choisi d'utiliser son Comité de la haute direction en tant que Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE), où les rapports d'évaluation sont présentés. Le CMRE est une exigence de la Politique sur les résultats du CT (2016).

## **2.3 Cadre stratégique et orientation**

SAC est assujéti à la Politique sur les résultats (2016) et à la Directive sur les résultats (2016) du CT. La Politique sur les résultats permet aux ministères d'établir un cadre de résultats qui précise les responsabilités essentielles, les résultats connexes et les indicateurs appropriés. Elle limite aussi les exigences de façon à ce que les ministères n'aient à communiquer au Conseil du Trésor qu'une partie de l'information sur le rendement qu'ils recueillent. Elle permet aux ministères de prioriser la couverture et les enjeux des évaluations, tout en assurant la professionnalisation de la fonction d'évaluation.

Elle continuera de demander aux ministères de faire rapport sur leurs dépenses directes de programme et leurs programmes de subventions et contributions en cours, mais accorde plus de souplesse en permettant une planification fondée sur le risque pour ce qui est des dépenses directes de programme et en donnant la possibilité de différer les évaluations au-delà de cinq ans lorsque les dépenses annuelles moyennes sont inférieures à cinq millions de dollars (au cours de la période quinquennale précédente). La Politique sur les résultats reconnaît en outre que divers types d'évaluation sont possibles et essentiels pour répondre aux besoins d'information des décideurs.

La Directive sur les résultats exige que les évaluations soient axées sur la pertinence, l'efficacité et l'efficacité. Elle clarifie également bon nombre des exigences à l'appui de la Politique sur les résultats, y compris les rôles et les responsabilités des personnes et du CMRE, ainsi que les attentes concernant la planification de la portée de l'évaluation ministérielle.

## **2.4 Méthodologie de planification des évaluations**

SAC a mis à jour son Cadre ministériel des résultats, utilisé pour faire état de ses principaux résultats et responsabilités de haut niveau, et un répertoire des programmes pour 2019-2020 et la planification de l'évaluation a été effectué conformément à ce cadre. L'appendice A présente le répertoire des programmes de SAC par responsabilité principale. La DGEMRE a adopté l'approche de planification des évaluations en fonction de ces responsabilités essentielles et du répertoire des programmes. Il en est résulté la fusion de certains programmes auparavant distincts en programmes plus vastes, ce qui reflète les efforts de rationalisation qui ont été entrepris en réponse à la Politique sur les résultats. Depuis l'approbation du plan d'évaluation de 2018-19, trois autres programmes ont été ajoutés au répertoire des programmes.

En outre, le paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige aussi d'évaluer tous les programmes permanents de subventions et de contributions tous les cinq ans. Le crédit pour la couverture des évaluations est accordé à l'approbation d'un rapport d'évaluation par l'administrateur général, suivant le principe selon lequel l'approbation prévoit le partage de l'information à l'appui des interventions de la direction et la communication des résultats au public. La planification de l'évaluation se fait en tenant compte de ces exigences, en examinant le dernier exercice financier au cours duquel un programme a été évalué et en établissant le calendrier de réalisation et d'approbation de l'évaluation du programme cinq ans plus tard.

Le délai de planification des évaluations du Ministère est habituellement de 12 mois (p. ex. la date d'approbation du mandat — le début de l'évaluation — est généralement 12 mois avant la date d'approbation prévue).

Ce plan d'évaluation est également harmonisé avec le Plan de vérification axé sur les risques de 2019-2020 à 2020-2021 préparé par la Direction générale des services de vérification et d'assurance (DGSVA). La DGSVA et la DGEMRE font partie du Secteur de la vérification et de l'évaluation, au service de RCAANC et de SAC. On a envisagé d'échelonner les vérifications et les évaluations de manière à ne pas surcharger les programmes.

Étant donné que la DGEMRE appuie les deux ministères, les consultations avec RCAANC et SAC ainsi qu'avec les dirigeants/la haute direction et les représentants du Conseil du Trésor ont également influencé la détermination des programmes à évaluer et de l'exercice financier durant lequel l'évaluation doit se faire.

Chaque évaluation figurant dans le plan a fait l'objet d'une analyse plus poussée quant au type d'évaluation requis (p. ex. évaluation formative, évaluation de l'incidence) en fonction de l'examen de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ou des exigences du Conseil du Trésor et des consultations des intervenants, tout en indiquant s'il s'agit d'une évaluation horizontale ou non horizontale.

### **3. CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PLANIFICATION DES ÉVALUATIONS**

#### **3.1 Responsabilités essentielles ministérielles**

##### **Services aux Autochtones Canada**

Le mandat de SAC est de travailler en collaboration avec ses partenaires pour améliorer l'accès des Premières Nations, des Inuits et des Métis à des services de grande qualité. Sa vision consiste à offrir son appui aux peuples autochtones et à leur donner les moyens de fournir des services de manière indépendante et d'améliorer les conditions socioéconomiques dans leurs collectivités.

Les responsabilités essentielles de SAC pour 2019-2020 ont été actualisées par rapport à l'exercice financier précédent; elles sont les suivantes :

- Services et prestations pour les individus — avec trois programmes de soutien
- Services de santé et services sociaux — avec 14 programmes de soutien
- Services de gouvernance et de développement communautaire — avec neuf programmes de soutien
- Services autodéterminés par les Autochtones — avec trois programmes de soutien

## **3.2 Structures des programmes**

Les activités ministérielles sont largement structurées par des arrangements en matière de financement ou des ententes officielles conclues avec les Premières Nations ou les gouvernements provinciaux et territoriaux. La prestation de la plupart des programmes ministériels, qui comptent pour la majorité des dépenses, est assurée par l'intermédiaire de partenariats avec des collectivités autochtones ou d'accords fédéraux-provinciaux ou fédéraux-territoriaux.

À l'heure actuelle, SAC a la responsabilité de 22 autorisations (subventions et contributions votées) pour appuyer les 29 programmes de son répertoire de programmes. Il existe une relation directe entre les autorisations indiquées dans le Budget principal des dépenses et le répertoire des programmes permanents de subventions et contributions que le Ministère considère être un « programme » dans seulement une minorité des cas.

Un certain nombre de programmes font appel à de multiples subventions et contributions, et inversement, il existe des subventions et contributions qui contribuent à de multiples programmes. Ce plan a été élaboré à l'aide du guide provisoire sur les résultats du Conseil du Trésor, qui a été mis à jour récemment en août 2018, où il est reconnu qu'un « programme » de subventions et de contributions peut toucher deux programmes ou plus dans le répertoire des programmes et que la relation n'est pas toujours directe.

## **3.3 Exemption de l'application de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques**

Conformément à l'article 42.1 de la *Loi sur l'administration des finances publiques*, les ministères et les organismes doivent, au moins une fois tous les cinq ans, procéder à un examen de la pertinence et de l'efficacité de chacun des programmes permanents de subventions et contributions. Il convient de noter que les programmes qui ne sont pas financés au moyen de subventions et de contributions votées ne sont pas assujettis aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutefois, conformément à la Politique sur les résultats (section 2.5), les programmes dont la valeur moyenne est inférieure à 5 millions de dollars par an peuvent être exemptés de l'application de l'article 42.1 et n'ont pas à être évalués tous les cinq ans. Selon les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor, la moyenne quinquennale doit être calculée sur trois années de dépenses réelles et deux années de dépenses prévues (Budget principal des dépenses). D'après ces paramètres, aucun programme de SAC n'entre dans cette catégorie.

### 3.4 Dépenses prévues et paiements de transfert

Compte tenu du *Budget principal des dépenses de 2019-2020*, les dépenses totales prévues pour 2019-2020 sont présentées dans le tableau ci-dessous par responsabilité essentielle du Ministère.

**Tableau 1 : Dépenses totales prévues de SAC (2019-2020) par responsabilité essentielle**

Responsabilité essentielle	2019-2020 Prévisions des dépenses
Services et prestations aux individus	1 963 612 086 \$
Services de santé et services sociaux	4 611 510 367 \$
Services de gouvernance et de développement communautaire	2 542 307 175 \$
Services autodéterminés par les Autochtones	2 350 269 508 \$
Services internes	110 917 383 \$
<b>Total</b>	<b>11 578 616 519 \$</b>

Source : *Budget principal des dépenses 2019-2020*. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses prévues par la loi, les subventions et les contributions et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

## 4. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION

### 4.1 État d'avancement de l'évaluation en 2018-2019

Trois rapports d'évaluation ont été approuvés pour l'année précédente. Ces évaluations étaient les suivantes :

- ✓ Évaluation du Programme d'aide au revenu
- ✓ Évaluation du Programme des soins cliniques et aux clients (Santé des Premières Nations et des Inuits)
- ✓ Évaluation horizontale de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/SIDA au Canada (menée par Santé Canada)
- ✓ Examen du principe de Jordan
- ✓ Évaluation de l'initiative sur les infrastructures énergétiques de la côte ouest (horizontale – menée par RNC)
- ✓ Évaluation du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans les réserves (horizontale – menée par SCHL)
- ✓ Évaluation du Programme d'aide à la vie autonome (en attente d'approbation formelle)
- ✓ Évaluation du Programme de soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits (en attente d'approbation formelle)
- ✓ Évaluation de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (en attente d'approbation formelle)

À l'avenir, les évaluations suivantes, qui devaient être terminées en 2018-2019, devraient maintenant être terminées et approuvées en 2019-2020 :

- Évaluation du Programme d'enseignement primaire
- Évaluation du Programme d'études postsecondaires
- Évaluation de Nutrition Nord Canada (horizontale – menée par RCAANC).

La DGEMRE présente des rapports d'évaluation lors des réunions régulières du Comité de la haute direction. Le Comité examine les rapports d'évaluation et recommande l'approbation de chaque rapport à l'administrateur général. L'approbation formelle de l'administrateur général est nécessaire pour qu'un rapport d'évaluation soit considéré comme approuvé par le Conseil du Trésor.

#### **4.2 Mise en œuvre du plan**

Les évaluations menées par la DGEMRE servent à appuyer la prise de décisions et l'établissement de rapports (comme le plan ministériel, les rapports ministériels sur les résultats), à évaluer les progrès réalisés par les programmes pour atteindre les résultats attendus et à intégrer les leçons apprises afin d'améliorer la conception et la prestation des programmes. La Direction générale également affiche les rapports d'évaluation approuvés sur son site Web, après en avoir fait part au Conseil du Trésor.

Le DGEMRE travaillera en collaboration avec ses partenaires et les intervenants afin d'adapter les projets d'évaluation aux besoins des décideurs et, peut-être, d'expérimenter de nouvelles méthodes et approches pour la prochaine génération d'évaluations fédérales. La Politique sur les résultats prévoit plus de souplesse dans divers types d'évaluation et la détermination des enjeux, ce qui confère à la DGEMRE plus de souplesse pour établir la portée de ses travaux.

La DGEMRE prévoit d'élaborer et de mettre en œuvre des protocoles de collaboration avec les organisations autochtones représentatives afin que les Premières Nations, les Inuits et les Métis puissent partager leurs connaissances et leur expérience tout au long du processus d'évaluation. Le ministère s'emploie de renforcer les capacités en collaboration avec les partenaires autochtones dans le but ultime d'améliorer la prestation des services. La fonction d'évaluation peut jouer un rôle important dans cette transformation. Dans cet objectif, le Ministère a décidé de transférer les ressources d'évaluation du secteur de la vérification et de l'évaluation au nouveau secteur de la politique stratégique et des partenariats, en intégrant ainsi la fonction dans la fonction politique stratégique de SAC. Ce changement organisationnel sera planifié et entrepris au cours du présent exercice.

#### **4.3 Couverture prévue de l'évaluation**

SAC prévoit 29 évaluations couvrant 99 % des dépenses de programmes directes de 2019-2020 à 2023-2024. Le un pour cent restant représente les Services internes (110 917 383 \$). Il n'y a aucun programme dont la valeur est au-dessous du seuil de cinq millions de dollars qui exempterait le programme de l'application de l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. SAC couvre 100 % des montants de ses subventions et contributions votées.

**Tableau 2 : Couverture prévue des montants des subventions et contributions et Dépenses ministérielles au titre des programmes**

Exercice	Montant des subventions et contributions votées (S et C)	Pourcentage de la couverture des S et C votées	Dépenses ministérielles au titre des programmes	Pourcentage de la couverture des DMP	Nombre d'évaluations
2019-2020	2 848 608 599 \$	30 %	3 130 860 200 \$	27 %	12
2020-2021	1 910 312 108 \$	20 %	1 990 565 153 \$	17 %	6
2021-2022	1 382 866 949 \$	15 %	1 505 596 140 \$	13 %	4
2022-2023	1 621 166 163 \$	17 %	3 037 400 663 \$	26 %	5
2023-2024	1 733 239 780 \$	18 %	1 803 276 980 \$	16 %	4
<b>Total</b>	<b>9 496 193 599 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>11 467 699 136 \$</b>	<b>99 %</b>	<b>31</b>

Sources : Budget principal des dépenses 2019-2020.

#### **4.4 Autres activités de la DGEMRE**

En plus de mener des évaluations, la DGEMRE entreprend une panoplie d'activités pour appuyer et renforcer les travaux d'évaluation et de mesure du rendement. Celles-ci comprennent la prestation de conseils et de soutien concernant la mesure du rendement, la planification organisationnelle et l'établissement de rapports à l'échelle du Ministère, l'appui au développement des capacités et des activités de sensibilisation, en plus de la tenue de travaux de recherche et d'études spéciales sur les enjeux relatifs à l'évaluation et à la mesure du rendement.

##### **Mesure du rendement**

Bien que la DGEMRE ne soit pas responsable de la fonction de mesure du rendement à SAC, le chef de l'évaluation a un rôle à jouer en vertu de la Politique sur les résultats (2016) afin de donner des conseils sur la mesure du rendement et l'information concernant le Cadre ministériel des résultats, les profils d'information sur le rendement et les documents destinés au Cabinet. La DGEMRE vérifie pour chaque mémoire au Cabinet et présentation au Conseil du Trésor que les plans d'information sur le rendement et les évaluations sont suffisants et que les renseignements sur les évaluations passées sont représentés et équilibrés correctement.

Il est important que la fonction d'évaluation et la fonction de mesure du rendement travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que la validité, la fiabilité, la disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement recueillie peuvent appuyer les évaluations.

##### **Examens**

La DGEMRE effectue également des examens, qui sont différents des évaluations et qui sont menés au cas par cas sur instruction du sous-ministre et/ou le Conseil du Trésor. La DGEMRE et d'autres directions générales du Secteur de la vérification et de l'évaluation effectuent ou commandent des examens, ainsi que la production de documents de discussion et d'études sur des sujets pertinents relativement à leur mandat.

Par exemple, un examen du principe de Jordan a été achevé en 2018. Le principe de Jordan a vu le jour en 2007, en raison des iniquités dans les services que les enfants des Premières Nations recevaient dans les réserves par rapport aux enfants des collectivités autres que les Premières Nations. Dans le cadre de l'initiative du Principe de Jordan, le gouvernement du Canada a pris l'engagement de verser 382 millions de dollars sur trois ans (2016-2019) pour

permettre la coordination des services, la résolution des problèmes d'accès aux services, la collecte de données et le renforcement des capacités. L'objectif est de veiller à ce que les enfants des Premières Nations, peu importe leur statut dans les réserves ou hors réserve, reçoivent un traitement équitable et aient accès aux services financés par le gouvernement.

L'examen consistait en trois études de cas et ne se voulait pas une évaluation complète du Principe de Jordan, mais plutôt une définition de la façon dont le Principe de Jordan a été mis en œuvre dans certaines collectivités, notamment la détermination des défis et des succès et des leçons apprises dans ces collectivités.

### **Conférence annuelle de l'Australian Evaluation Society (2018)**

Afin d'accroître la capacité de la fonction fédérale d'évaluation, il est important que la DGEMRE surveille la façon dont l'évaluation avec les collectivités autochtones est mise en œuvre dans d'autres pays, surtout à la lumière de l'évolution vers la réconciliation et la création conjointe d'évaluations. Un membre de l'équipe de la DGEMRE a assisté à la conférence annuelle de l'Australian Evaluation Society (septembre 2018) à Launceston, en Tasmanie. Le thème de la conférence était la création/élaboration conjointe d'évaluations avec les collectivités autochtones, ce qui est très pertinent pour le travail de la DGEMRE. Au cours des divers ateliers et séances de conférence, le membre de l'équipe de la DGEMRE a appris comment les évaluations sont créées conjointement entre les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et leurs collectivités autochtones respectives, notamment des séances sur les pratiques exemplaires, les défis et les calendriers. Le membre de l'équipe a présenté les conclusions de la conférence lors d'une réunion de tout le personnel de la DGEMRE et a rédigé et soumis un plan initial à la haute direction sur la façon dont SAC pourrait élaborer des protocoles et des pratiques exemplaires pour la création conjointe d'évaluations avec des partenaires autochtones dans le contexte canadien.

### **Conseils organisationnels**

En plus d'appuyer l'élaboration des présentations au Conseil du Trésor et des mémoires au Cabinet, la DGEMRE fournit des conseils sur le plan ministériel, les rapports ministériels sur les résultats et les autres activités connexes. Par exemple, en 2018-2019, la Direction générale a examiné 27 présentations au Conseil du Trésor et 19 mémoires au Cabinet de SAC.

### **Programme de stages d'été**

Depuis 2008, la Direction générale offre un programme de stages unique en son genre dans le cadre duquel une dizaine d'étudiants diplômés en politique ou en administration publique sont embauchés durant l'été pour mener un projet de recherche. Les étudiants participent à des séances d'apprentissage pour acquérir les compétences dont ils auront besoin pour accomplir leur tâche, sont affectés à des postes partout dans les ministères pour acquérir de l'expérience de travail et comprendre les activités des ministères, et travaillent en équipe à un projet de recherche spécial. Le projet de recherche de 2018, intitulé « Avenues pour le co-développement entre les partenaires Autochtones et la fonction publique fédérale » était axé sur l'élaboration de principes clés pour l'élaboration conjointe de politiques, programmes et évaluations avec des partenaires autochtones. L'équipe de stagiaires de 2018 a interviewé 94 intervenants et s'est déplacée d'un bout à l'autre du Canada pour rencontrer des dirigeants, des universitaires et des membres des collectivités autochtones.

## **Présentation lors de l'activité annuelle d'apprentissage de la Société canadienne d'évaluation — Section de la capitale nationale**

Le 26 février 2019, deux représentants de la DGEMRE ont fait une présentation à la communauté d'évaluation d'Ottawa-Gatineau sur la recherche des trois dernières cohortes de stagiaires en évaluation, intitulée « Co-Development Calls to Action : Walking the Talk for Indigenous Evaluation » (Appels à l'action pour l'élaboration conjointe : Passer de la parole aux actes concernant l'évaluation autochtone). La séance portait sur la façon dont les évaluateurs qui travaillent avec les collectivités autochtones peuvent transformer leur travail grâce à une approche d'élaboration conjointe et sur les possibilités et les obstacles à l'élaboration conjointe d'évaluations de programmes fédéraux avec les peuples autochtones, et on a organisé une séance interactive de partage d'idées sur la façon de mettre en pratique les appels à l'action proposés par les stagiaires de 2018.

## **Conférence de la Société canadienne d'évaluation de 2018 sur l'évaluation autochtone**

Quelques évaluateurs de la DGEMRE a assisté à une conférence unique sur l'évaluation autochtone du 26 au 29 mai à Calgary et à un symposium supplémentaire qui a eu lieu du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin à Yellowknife. Le thème de la conférence était la création conjointe et visait à remettre en question les relations de pouvoir traditionnelles dans lesquelles les évaluateurs travaillent dans un contexte où ils se trouvent dans une position privilégiée et d'influence, représentant un bailleur de fonds ou l'organisme chargé d'exécuter un programme et où les clients ou les groupes cibles sont considérés comme les objets de l'évaluation. Dans le cadre de la conférence, on a incité les évaluateurs à favoriser le changement, à partager les compétences, à établir de véritables partenariats, à créer des évaluations à partir de la base et à reconnaître que les autres méthodes et perspectives sont égales. Le symposium sur l'évaluation organisé dans les Territoires du Nord-Ouest à Yellowknife a innové en offrant aux participants l'occasion d'explorer de nouvelles approches d'évaluation dans le contexte des connaissances et des méthodes autochtones, en partenariat avec Dedats'eetsaaa : l'institut de recherche et de formation du gouvernement Tłı̨cho.

## **Formation sur la visualisation de données**

Au cours de l'été 2018, la DGEMRE a organisé une séance de formation sur la visualisation des données à l'échelle de la Direction générale sur une période de quatre jours. Face aux exigences croissantes en matière d'efficacité dans la communication des résultats à la haute direction, la Direction générale a reconnu l'importance de l'analyse et de la présentation de données visualisées comme outil pour les évaluateurs. Les ateliers ont porté sur les principes de la bonne visualisation des données, les techniques comme l'infographie, les tableaux de bord des données, les documents présentant des diapositives (SlideDocs) et des documents d'une seule page.

### **4.5 Défis**

#### **Ressources humaines**

La DGEMRE manque de personnel depuis plusieurs années, d'où le défi pour la Direction générale de s'acquitter de sa charge de travail. Compte tenu de la complexité du travail à accomplir et de la demande de compétences en évaluation dans l'ensemble du gouvernement, la DGEMRE fait face à des défis en matière de recrutement et de maintien en poste, plus particulièrement en ce qui concerne les évaluateurs subalternes et intermédiaires.

## **Information sur le rendement**

La disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement demeurent un défi pour les activités d'évaluation. Le gouvernement du Canada a adopté la Politique sur les résultats afin d'instaurer une culture de la mesure et de l'évaluation du rendement, en optant pour une approche axée sur les résultats qui repose sur la collecte d'information relative au rendement. Dans le cadre de tous les programmes gouvernementaux, on est tenu d'élaborer des profils d'information sur le rendement qui serviront de guide pour recueillir de l'information sur le rendement. Toutefois, la collecte de données au niveau des services de première ligne demeure un défi pour les gestionnaires de programmes, étant donné les ressources nécessaires à l'établissement de bases de données pouvant servir à la collecte de données (p. ex. données de base, impact, satisfaction, données démographiques et financières) et par la suite à la création de rapports à partir de ces ensembles de données. La Direction générale s'appuie sur l'objectif du gouvernement du Canada de faire progresser la réconciliation par l'autodétermination, en particulier en réalisant des investissements visant à renforcer la capacité des Premières Nations, des Inuits et des Métis de recueillir des données dans les réserves et hors réserve.

## 5. ÉCHÉANCIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS

2019-2020	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses de programmes prévues en 2019-2020	Vérification interne prévue
Évaluation des programmes d'enseignement primaire et secondaire	PPEDS	2012-2013	1 747 044 \$	
Évaluation du programme d'études postsecondaires	PPEDS	2012-2013	228 557 823 \$	
Évaluation sommative horizontale de la Stratégie d'emploi pour les jeunes (menée par Emploi et Développement social Canada [EDSC])	PPEDS	2014-2015	57 084 935 \$	
Évaluation des activités menées par les Premières Nations et les Inuits dans les réserves quant à l'approvisionnement en eau potable et au traitement des eaux usées	OR/DGSPNI	2013-2014	622 589 939 \$	
Évaluation du contrôle et de la gestion des maladies transmissibles	DGSPNI	2014-2015	83 552 165 \$	
Évaluation du programme des modes de vie sains	DGSPNI	2014-2015	64 273 332 \$	
Évaluation des composantes Planification de la santé, Gestion de la qualité et Intégration des systèmes	DGSPNI	2016-2017	151 383 148 \$	
Évaluation de Nutrition Nord Canada (horizontale; dirigée par RCAANC)	DGSPNI	2013-2014	94 665 232 \$	
Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité : (a)Programme de contribution de l'interlocuteur fédéral, (b)Capacité organisationnelle de base, et (c)Consultation et élaboration de politiques (horizontale; dirigé par RCAANC)	PSP	a) 2013-2014 b) 2008-2009 c) 2014-2015	82 446 991 \$ 25 834 557 \$ 37 718 346 \$	
Évaluation de l'aide à la vie autonome	PPEDS	2008-2009	62 475 161 \$	2021-2022
Évaluation du programme de soins à domicile et en milieu communautaire	DGSPNI	2013-2014	111 496 663 \$	
Évaluation de l'Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone	DGSPNI	2013-2014	5 602 206 \$	
2020-2021	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses de programmes prévues en 2019-2020	Vérification interne prévue
Évaluation des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations	RSEF	2014-2015	1 143 261 289 \$	
Évaluation de la gouvernance et des capacités des Autochtones	OR	2016-2017	316 016 927 \$	
Évaluation relative au mieux-être mental	DGSPNI	2016-2017	391 684 096 \$	2020-2021

Évaluation relative au développement sain des enfants	DGSPNI	2014-2015	81 957 184 \$	
Évaluation relative à la santé environnementale et publique	DGSPNI	2016-2017	57 645 657 \$	
Évaluation des initiatives et des programmes de perfectionnement des employés autochtones (horizontal)	DGSPNI/RH	Jamais évalué	0 \$	
<b>2021-2022</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues en 2019-2020</b>	<b>Vérification interne prévue</b>
Évaluation des programmes urbains pour les peuples autochtones	PPEDS	2016-2017	53 278 979 \$	2020-2021
Évaluation de l'infrastructure : (a) établissements d'enseignement, (b) autres infrastructures communautaires et activités, (c) logement, (d) établissements de santé	OR/DGSPNI	a) 2015-2016 b) 2015-2016 c) 2016-2017 d) 2016-2017	397 465 104 \$ 467 733 960 \$ 344 729 832 \$ 147 989 589 \$	2019-2020
Évaluation du Programme d'aide à la gestion des urgences	OR	2016-2017	67 153 780 \$	
Évaluation d'Infostructure de la cybersanté	DGSPNI	2016-2017	27 244 896 \$	
<b>2022-2023</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues en 2019-2020</b>	<b>Vérification interne prévue</b>
Évaluation de l'aide au revenu	PPEDS	2017-2018	770 457 779 \$	
Évaluation du Programme pour la prévention de la violence familiale	PPEDS	2017-2018	41 382 325 \$	
Évaluation des prestations supplémentaires en santé	DGSPNI	2017-2018	1 705 604 563 \$	
Gouvernance des accords de santé tripartites avec la C.-B.	DGSPNI	2017-2018	519 955 996 \$	
Évaluation des processus d'évaluation des répercussions et de réglementation (horizontale; dirigée par l'LCEE)	DGSPNI	Jamais évalué	0 \$	
<b>2023-2024</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues en 2019-2020</b>	<b>Vérification interne prévue</b>
Évaluation des soins cliniques et aux clients	DGSPNI	2018-2019	235 210 851 \$	
Évaluation de l'Initiative du principe de Jordan	DGSPNI	2018-2019	0 \$	2019-2020
Évaluation des Services communautaires de santé buccodentaire	DGSPNI	Jamais évalué	22 796 672 \$	
Évaluation des subventions pour appuyer la nouvelle relation financière des Premières Nations	DPFRL/OR	Jamais évalué	1 545 269 457 \$	2020-2021

## APPENDICE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2019-2020

Responsabilité essentielle	Résultats ministériels	Répertoire des programmes
Services et prestations aux individus	Des services de qualité en temps opportun sont fournis directement aux Autochtones	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prestations supplémentaires en santé</li> <li>• Soins cliniques et aux clients</li> <li>• Services communautaires en santé buccodentaire</li> </ul>
	Les services de santé livrés aux Autochtones contribuent à l'amélioration des résultats de santé	
Services de santé et services sociaux	Les personnes et collectivités autochtones sont en meilleure santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initiative de l'enfant d'abord — Principe de Jordan</li> <li>• Mieux-être en santé mentale</li> <li>• Mode de vie sain</li> <li>• Développement des enfants en santé</li> <li>• Soins à domicile et en milieu communautaire</li> <li>• Ressources humaines en santé</li> <li>• Santé environnementale et publique</li> <li>• Contrôle et gestion des maladies transmissibles</li> <li>• Éducation</li> <li>• Aide au revenu</li> <li>• Aide à la vie autonome</li> <li>• Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations</li> <li>• Prévention de la violence familiale</li> <li>• Programmes urbains pour les peuples autochtones</li> </ul>
	Les Autochtones reçoivent des services sociaux qui répondent aux besoins de la collectivité	
	Les élèves autochtones reçoivent une éducation inclusive et de qualité	
Services de gouvernance et de développement communautaire	Les collectivités autochtones font progresser leurs capacités de gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Établissements de santé</li> <li>• Infostructure de la cybersanté</li> <li>• Planification de la santé, gestion de la qualité et intégration des systèmes</li> <li>• Gouvernance autochtone et capacités</li> <li>• Eau potable et eaux usées</li> <li>• Établissements d'enseignement</li> <li>• Logement</li> <li>• Autres infrastructures communautaires et activités</li> <li>• Aide à la gestion des urgences</li> </ul>
	Les Autochtones disposent d'infrastructures fiables et durables	
Services autodéterminés par les Autochtones	Les collectivités autochtones contrôlent la conception, la prestation et la gestion des services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle relation financière</li> <li>• Services autodéterminés par les Autochtones</li> <li>• Gouvernance des accords de santé tripartites avec la C.-B.</li> </ul>
	Les services autodéterminés autochtones améliorent les résultats pour les collectivités	